

STATIONNEMENT

P



- █ parkings gratuits
- █ Stationnement payant - gratuité limitée à 3h du lundi au vendredi entre 8h et 18h (voir modalités au dos)
- █ parkings clos - payants
- █ stationnement hypercentre payant sur voirie
- ⚡ Places recharge de véhicules électriques
- 🚶 Minutes à pied jusqu'à la place d'Allier

CONTACTS :

Parkings - stationnement en ville - abonnement (SAUF RÉSIDENTS)
Parkings des Halles de 6h à 20h, du lundi au samedi.

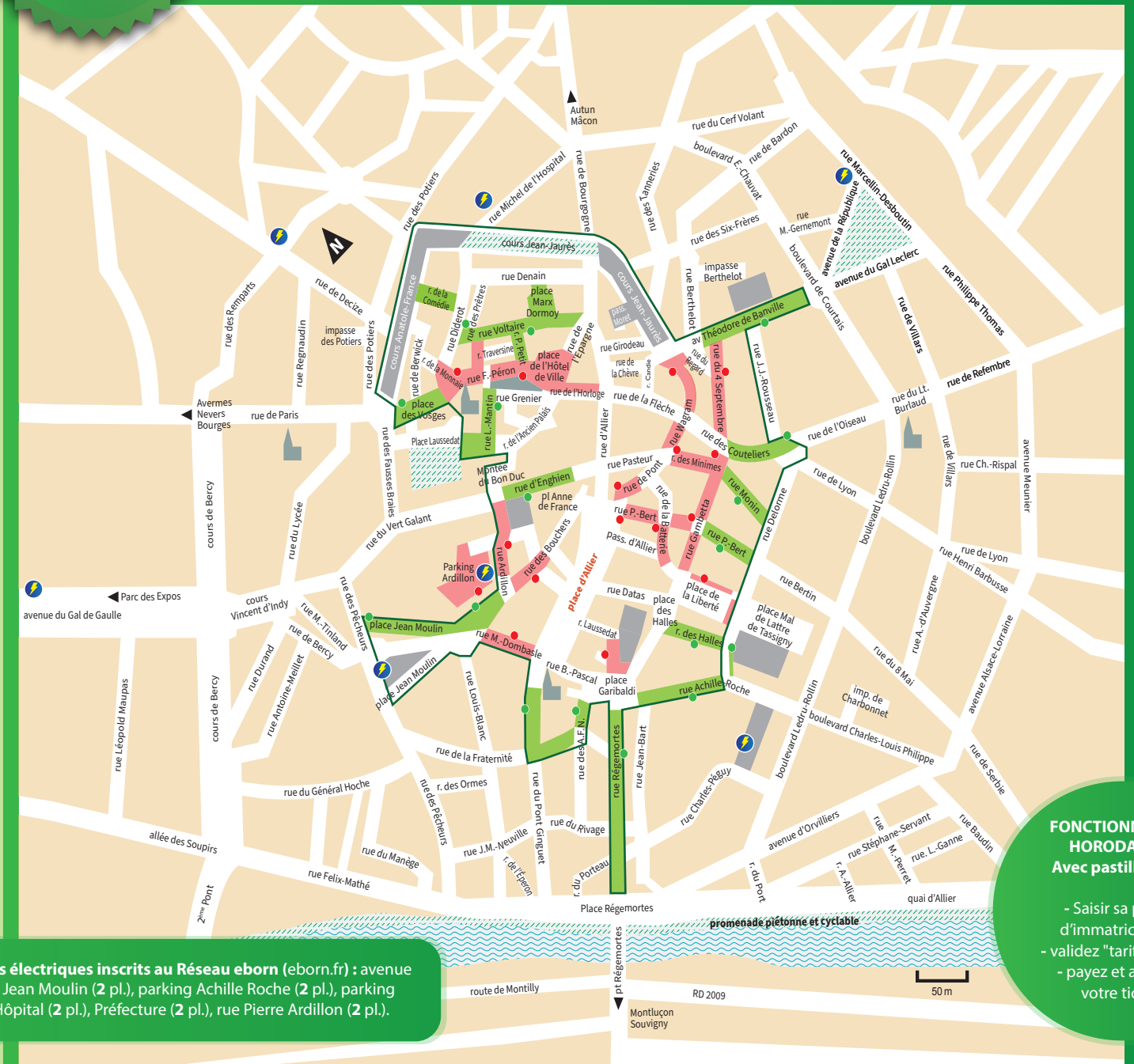
04 70 20 46 49

STATIONNEMENT RÉSIDENTS

RÉSIDENTS
ZONE VERTE

Abonnement réservé aux personnes habitant dans le périmètre défini.

1 € / 24h ou 6 € / 7 jours



- █ places accessibles au tarif résident
- █ Stationnement interdit au tarif résident - Prendre un ticket à l'horodateur (voir tarif stationnement hypercentre au verso)
- Périmètre d'habitation pour bénéficier de la carte résident
- Horodateurs non accessibles au tarif résidents (313 pl.)
- Zone Verte : horodateurs accessibles au tarif résident (409 pl.)

FUNCTIONNEMENT HORODATEUR Avec pastille verte.

- Saisir sa plaque d'immatriculation
- validez "tarif résident"
- payez et apposez votre ticket.

OÙ FAIRE LA DEMANDE ?

Police municipale, place de l'Hôtel de Ville, 8h30-12h / 13h30-17h, Téléphone **04 70 48 50 50**.

Vous munir : taxe d'habitation ou contrat de location / justificatif de domicile (facture d'électricité, téléphone fixe...) / carte grise du véhicule. La plaque d'immatriculation sera ainsi enregistrée. **Cette demande doit être renouvelée tous les ans.**

COMMENT L'UTILISER ?

Seuls les horodateurs portant la pastille « **Résidents zone verte** » acceptent le tarif résident.